

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTE-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 15 AVRIL 2011

Lors de sa réunion en date du 15 avril 2011, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

-APPROBATION du COMPTE de GESTION 2010 : Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2010 proposé par Monsieur le Trésorier de BRACIEUX.

-APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2010.

*En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 573 270,84 Euros et les recettes à la somme de 788 428,89 Euros. Ce qui donne **un excédent de 215 158,05 Euros.**

*En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 794 017,50 Euros et les recettes à la somme de 493 071,33 Euros. Ce qui donne **un déficit de 300 946,17 Euros.**

*En ce qui concerne les restes à réaliser, en section d'investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 59 990,00 Euros et les recettes à la somme de 267 188,00 Euros.

-FIXATION des TAUX des TROIS TAXES DIRECTES LOCALES : Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide, à l'unanimité, de reconduire les taux des trois taxes directes locales appliqués en 2010, ce qui donne :

-Taxe d'habitation	:	10,39 %
- Foncier bâti	:	15,33 %
- Foncier non-bâti	:	43,49 %

Le produit fiscal « attendu » est de **221 797 Euros.**

-VOTE du BUDGET PRIMITIF 2010 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget communal 2011.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 717 891 Euros.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 623 244 Euros.

Les principaux travaux prévus dans ce budget sont la fin des travaux d'aménagement de la future mairie, des travaux de voirie.

-VOTE des SUBVENTIONS 2011 : Le Conseil Municipal vote la liste des subventions communales pour 2011, dont le montant s'élève à 12 000 Euros. Il a été décidé de demander, en 2011, à chaque association, de fournir leur bilan financier.

-MAIRIE : Le Conseil Municipal étudie les différentes possibilités d'aménagement extérieur de la future mairie.

-CLOCHES - EGLISE : Le Conseil Municipal accepte les devis de Monsieur GOUGEON Michel de Villedômer (Indre-et-Loire) concernant le remplacement du moteur de volée de la cloche 2 et la restauration du cadran extérieur.

-TRAVAUX de VOIRIE : Les travaux de réfection de la route de Saint-Cyr ont été réalisés.

-PROJET des "POMMEREAX" : Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion concernant la révision du plan local d'urbanisme et le projet des "Pommereaux" en date du 14 avril 2011. Les dossiers concernant cette révision simplifiée seront adressés à tous les Services associés. Le Conseil Municipal définit les différentes modalités de concertation : envoi d'une plaquette d'information à toute la population, réunion publique prévue courant juin, cahier d'observations mis à disposition à la mairie, enquête publique.

-COMPTE-RENDU des DIFFERENTES REUNIONS :

-S.E.B.B. (Syndicat d'Etude du Bassin du Beuvron) : Madame VALOIS donne le compte-rendu de la dernière réunion du S.E.B.B. et des différentes actions entreprises.

-C.L.I. (Commission Locale d'Information de St-Laurent-des-Eaux) : Monsieur MOINEVILLE donne le compte-rendu de la réunion du 04 avril 2011 portant sur le rôle de cette commission et sur la situation au Japon

-DEVIS pour l'ACHAT d'une SONO : Monsieur CHAROY présente de la documentation pour l'achat d'une sono portable. Des devis seront demandés.

-LOTISSEMENT du "CLOS de l'HERMINETTE " : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Syndicale du "Clos de l'Herminette" demandant quels seraient les critères pour intégrer le lotissement dans le domaine public. Monsieur le Maire se renseignera à ce sujet.